

GESTION TERRITORIALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Fiches actions
à l'usage des décideurs locaux

Anne Rialhe

GESTION TERRITORIALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Fiches actions à l'usage des décideurs locaux



Face à l'urgence climatique, chaque collectivité a le devoir d'agir. Ce guide pratique propose une approche simple et concrète pour identifier et mettre en œuvre des stratégies efficaces d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Grâce aux fiches actions détaillées, cet ouvrage offre un support d'accompagnement aux élus et décideurs locaux, qu'ils évoluent en milieu urbain ou rural, quelles que soient la taille et les spécificités de leur territoire.

Conçu comme un véritable manuel opérationnel de la transition écologique, ce livre accompagne les décideurs à chaque étape : de l'évaluation des risques climatiques à la mobilisation des acteurs locaux, en passant par l'analyse des cadres législatifs actuels et les actions à impact immédiat. Des exemples concrets issus de collectivités françaises et internationales illustrent les stratégies les plus efficaces, tandis que des indicateurs précis permettent de suivre les progrès réalisés.

Forte de plus de trente ans d'expérience auprès des collectivités, l'auteure partage ici des solutions directement applicables pour relever le défi climatique. Que les décideurs locaux souhaitent élaborer un plan d'action global ou approfondir une thématique spécifique, cet ouvrage leur apportera les clés pour agir dès aujourd'hui.



Anne Rialhe

Docteure en énergétique de l'École des mines de Paris et ingénieure en énergétique industrielle, l'auteure identifie et promeut depuis plus de trente ans des solutions énergétiques et climatiques, à l'échelle française et internationale. Pionnière, elle a travaillé sur l'un des premiers scénarios de transition écologique. À travers le bureau d'études AERE, elle propose aujourd'hui aux collectivités locales des réponses concrètes, telles que le label *European Energy Award*.

Les
réfé
ren
ces

territorial **éditions**

ISBN : 978-2-8186-2261-2

GESTION TERRITORIALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Fiches actions à l'usage des décideurs locaux

Anne Rialhe

territorial *éditions*

**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'envoyer un mail à :
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne

boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur
de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations
de reproduction et indiquons systématiquement
les sources des schémas, images, tableaux, etc.

Pour toute demande de modification, mise à jour
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,
merci de contacter les éditions Territorial.

 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
---	---



© Territorial, Voiron – TREF 01A

ISBN: 978-2-8186-2261-2

ISBN version numérique: 978-2-8186-2262-9

Imprimé par Neoprint, à Bourgoin-Jallieu (38) - Octobre 2024

Dépôt légal à parution

Sommaire

	Introduction générale.....	5
PARTIE 1	Organiser l'action face au changement climatique.....	9
CHAPITRE 1	Les compétences des collectivités territoriales.....	11
CHAPITRE 2	Identifier les effets du changement climatique sur une collectivité.....	23
PARTIE 2	Agir et faire agir.....	35
CHAPITRE 3	Se protéger des événements climatiques extrêmes.....	37
CHAPITRE 4	Urbanisme et changement climatique.....	61
CHAPITRE 5	Gérer énergie, eau, espaces verts et déchets.....	89
CHAPITRE 6	Valoriser les ressources énergétiques renouvelables locales.....	123
CHAPITRE 7	Une mobilité limitant le changement climatique.....	143
CHAPITRE 8	Une agriculture durable résiliente au changement climatique.....	181
CHAPITRE 9	Limitier le changement climatique par ses achats.....	195
CHAPITRE 10	Communiquer, coopérer et engager les autres acteurs du territoire.....	207
	Conclusion.....	261
	Acronymes.....	263
	Remerciements.....	267
	Sommaire des exemples inspirants.....	269
	Index.....	271
	Table des matières.....	275

Introduction générale

Propos liminaires

Cette publication propose aux collectivités locales, élus, services et agents, des réponses concrètes aux défis du changement climatique.

Elle est structurée en deux parties :

- une première partie sur l'organisation possible des collectivités pour faire face au changement climatique ;
- une deuxième partie détaillée sur les actions concrètes d'une collectivité territoriale : agir localement sur son territoire et aider à agir les parties prenantes du territoire.

Les actions proposées s'inspirent d'une longue pratique de terrain, en France et au-delà, avec tous types de collectivités, principalement par le biais d'AERE (Alternatives pour l'Énergie, les énergies Renouvelables et l'Environnement, entreprise créée en 2001). Ces actions peuvent être mises en œuvre soit directement par les collectivités, de par leurs compétences (mises en œuvre directement par la collectivité, ou en délégation, ou *via* un marché public), soit par l'influence exercée par la collectivité, par ce qu'elles peuvent encourager, susciter, accompagner sur leur territoire. Elles sont principalement à destination des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), même si les départements et les régions peuvent aussi s'en inspirer.



Exemple de réalisations portées par des collectivités

(rénovation thermique de logements, développement d'un champ éolien ; crédit photo : Anne Rialhe)

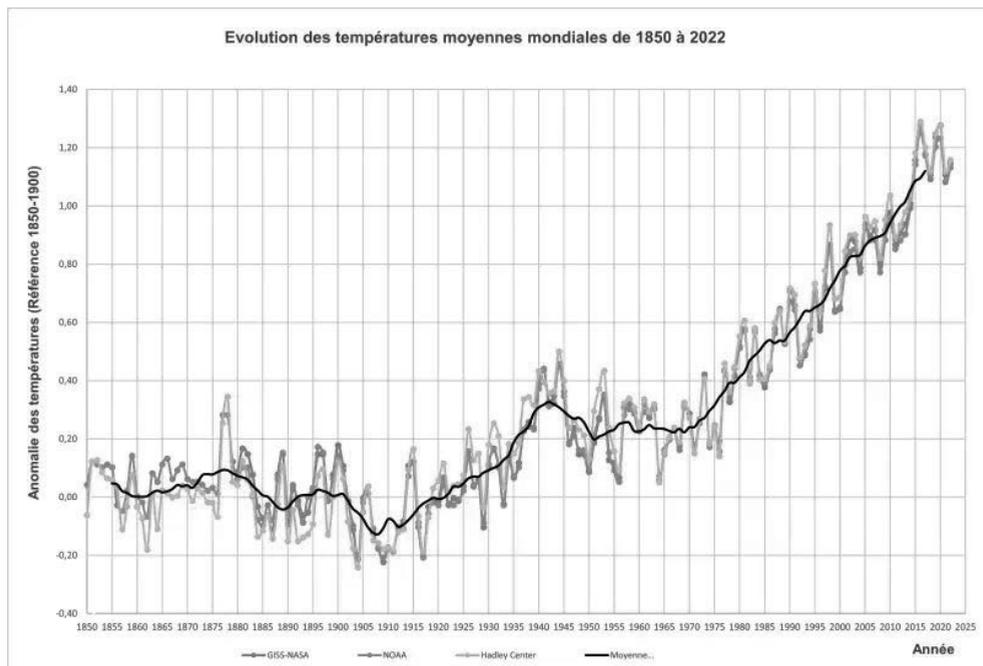
Le changement climatique

Les ressources documentaires disponibles sur le changement climatique sont maintenant nombreuses.

Nous abordons ici cette thématique par le prisme des questions énergétiques.

Un changement bien présent

Notre planète se réchauffe ! La France se réchauffe ! Et nous ne savons pas quelle température la planète atteindra !



Évolution des températures moyennes mondiales de 1850 à 2022

(source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires)

Sur cette figure, la période 1850-1900 est prise comme période de référence. La courbe représente l'évolution de la température moyenne annuelle mondiale par rapport à cette période de référence :

- écart presque nul jusqu'en 1920 ;
- écart positif de 1920 à 1980, inférieur à 0,40 °C ;
- écart ensuite croissant, au-delà de 0,40 °C, pour atteindre 1,15 °C en 2022.

Les neuf dernières années, de 2015 à 2023, ont été les années les plus chaudes jamais enregistrées.

En France, le constat est le même : l'écart entre la température observée sur une année et la température de référence (prise sur la moyenne de 1961 à 1990) est encore plus marquant avec un record à + 2,7 °C sur l'année 2022.

Ce phénomène s'accroît, avec des scénarios qui pourraient, si rien n'est fait, amener des records de température, par exemple dans l'Est de la France, à plus de 55 °C en 2100 (selon une modélisation Météo-France, IPSL et Cerfacs).

Comprendre le changement climatique

La connaissance scientifique du changement climatique ne fait plus débat aujourd'hui : ses conséquences sont maintenant constatées sur tous les continents, à toutes les saisons, l'origine anthropique de ses perturbations est reconnue. Aussi, les politiques publiques intègrent de plus en plus les multiples conséquences du changement climatique sur nos comportements, nos consommations alimentaires, nos consommations énergétiques, notre santé, nos infrastructures, notre sécurité. La connaissance des impacts du changement climatique est présentée sous forme de multiples problématiques territoriales : événement climatique extrême (vague de chaleur et canicule, inondation, sécheresse, vent), incendie, effondrement rocheux, affaissement des sols, évolution du trait de côte et submersion marine, fragilisation d'infrastructures, îlot de chaleur, évolution de la flore et de la faune, gel tardif, perte de récoltes, diminution de la biodiversité, nouveau problème de santé, précarité énergétique... permettant de comprendre les enjeux pour les différents territoires.

L'énergie

Bien évidemment, traiter du changement climatique c'est aborder en détail les questions énergétiques.

L'énergie est aujourd'hui un fluide essentiel de nos sociétés, ce dont nous n'avons que rarement conscience. Au-delà de ses usages les plus évidents comme le chauffage, l'éclairage, le transport automobile, l'énergie nous assure la conservation de nos aliments, notre alimentation en eau potable, certains de nos moyens de communication (internet, téléphone portable), etc. Cet aspect est pris en compte par l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre, permettant de mettre en perspective des services rendus le poids écologique et social correspondant. L'importance et la variété des usages de l'énergie ne doivent pas occulter qu'elle est aussi un enjeu environnemental et politique majeur de notre époque, comme l'ont rappelé les tensions sur l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine en 2022.

L'énergie est un enjeu économique à double titre, par les charges que sa consommation induit et qui doivent être réduites par des actions de maîtrise de l'énergie, et par les revenus qui peuvent être dégagés de l'exploitation des ressources énergétiques locales.

Enfin, l'énergie est fortement connotée culturellement et nos consommations énergétiques reflètent nos habitudes de vie, héritées de notre milieu familial, mais aussi influencées par la publicité, nos relations et notre vision du monde.

Nos consommations énergétiques sont au carrefour de besoins réels (se chauffer en hiver par exemple), de techniques disponibles (maisons passives, chauffage bois, chauffage fioul) et de notre comportement (chauffer nos maisons à 18 °C ou 21 °C).

Si l'efficacité peut se contenter d'une première approche technique, la sobriété, étape indispensable, demande de repenser et parfois de modifier nos modes de vie, de consommation et de production.

Le changement climatique a aussi des conséquences sur la ressource en eau, la biodiversité, la qualité de l'air et des sols. Nous les abordons également dans cette publication.

Les collectivités territoriales

Les politiques, qui fixent des objectifs globaux, doivent être déclinées localement, sur les différents territoires. En matière de qualité environnementale, les collectivités territoriales ont un rôle particulier à jouer, il faut « penser global, agir local ». Parce qu'elles possèdent des compétences transversales (urbanisme, eau, déchets, transport...) et remplissent des missions d'intérêt collectif déconnectées d'une logique économique de profit à court terme, les collectivités sont des acteurs de premier plan pour mener des actions fortes en la matière.

Agir et faire agir

Les actions proposées dans cet ouvrage sont conçues comme autant de réponses, d'atténuation ou d'adaptation, aux besoins concrets des territoires et des collectivités.

Elles partent de questionnements pratiques, à partir de la vie au quotidien sur les territoires, pour les collectivités, comme pour les habitants et les entreprises : Quelles actions une collectivité peut-elle mettre en œuvre, avec quel budget ? Comment les habitants se déplacent-ils, à leur travail, à l'école de leurs enfants ? Comment se nourrir ? Quelles sont les énergies consommées et quelles sont les énergies produites ? Comment limiter la surchauffe des bâtiments en période caniculaire et la facture énergétique en hiver ? À une même question, chaque territoire répond selon son histoire, son contexte géographique, économique, sa sensibilité.

Cette publication indique pour chaque besoin quelques chiffres clés qui permettent de situer les enjeux, tant environnementaux qu'économiques. Elle fournit ensuite les différentes réponses possibles, les pistes d'actions concrètes (tant techniques que comportementales dans le contexte juridique actuel), assorties d'un pense-bête : « *Concrètement comment je m'y prends ?* » Pour chaque action, une méthode de travail est ainsi proposée, assortie de ressources et références. Des indicateurs, simples à mettre en place et à suivre, sont aussi proposés. Des exemples concrets illustrent les actions.

ATTENTION

Avertissement

L'éventail des actions se veut le plus large possible, mais il n'est pas exhaustif, à chaque collectivité d'identifier celles adaptées à son territoire.

Organiser l'action face au changement climatique

Cette partie répond à plusieurs questions :

- Quelles compétences permettent à une collectivité d'agir sur le changement climatique ?
- Comment une collectivité, dans son champ de compétences, peut-elle s'adapter au changement climatique ?
- Comment une collectivité, dans son champ de compétences, peut-elle atténuer le changement climatique sur son territoire ?
- Comment une collectivité peut-elle faire agir les parties prenantes de son territoire ?

Le premier chapitre rappelle les compétences des collectivités au regard des enjeux du changement climatique et de la transition écologique ; une organisation en mode projet est proposée pour agir.

Les trois chapitres suivants s'attachent à l'identification des effets du changement climatique sur une collectivité, aux actions d'adaptation possibles. Le chapitre sur l'urbanisme fait le lien entre adaptation et atténuation.

Les chapitres suivants présentent principalement les actions d'atténuation du changement climatique d'une collectivité, sur son patrimoine, pour développer les énergies renouvelables, pour la mobilité, l'agriculture, par sa politique d'achat. Enfin, le dernier chapitre présente ce que la collectivité peut proposer aux acteurs de son territoire, sur sa zone d'influence. Chaque chapitre propose plusieurs actions.

Chaque chapitre peut être abordé indépendamment des autres, pour répondre à une problématique donnée sur une collectivité. Les actions peuvent aussi être abordées indépendamment les unes des autres, pour répondre à une question précise, même si les actions d'un même chapitre forment un tout, à aborder si possible comme tel.

Pour faciliter la lecture thématique, selon les besoins de chaque collectivité, certaines actions sont présentées dans chaque chapitre : l'organisation et la gouvernance pour une bonne mise en œuvre des actions, l'évaluation des actions, la communication et la sensibilisation.

Il convient d'attirer l'attention sur les limites volontaires de cette publication :

- la réglementation, les dispositifs d'aide ainsi que les dispositifs et structures de soutien sont à jour au moment de la publication de cet ouvrage, mais peuvent évoluer rapidement ;
- le contexte législatif est rappelé pour les textes récents ou essentiels, mais sans être exhaustif, cela aurait alourdi inutilement le texte, alors que de nombreuses ressources le présentent déjà ;
- le sujet de l'économie circulaire, y compris la valorisation énergétique des déchets, est abordé sans être détaillé, sous l'angle énergétique et climatique.

CHAPITRE 1

Les compétences des collectivités territoriales

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) définit ainsi les collectivités territoriales : « *des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis* ».



Mairie avec toit photovoltaïque (crédit photo : Anne Rialhe)

Les différentes collectivités territoriales, les communes, départements, régions sont des personnes morales de droit public :

- elles disposent de compétences définies par la loi qui constituent leur champ d'action direct, leur terrain de jeu personnel ;
- elles peuvent également agir sur leur sphère d'influence, grâce à leur budget propre, venant des impôts qu'elles perçoivent et des dotations reçues de l'état.

Dans ce chapitre, les compétences générales des collectivités sont présentées, puis leurs marges d'action pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique sont détaillées.



Collectivités et compétences

Identifier les domaines de compétences des collectivités territoriales

Dans cette fiche, après un bref rappel sur l'origine et les types des collectivités territoriales, les compétences de chacune d'entre elles sont présentées, ainsi que leurs champs d'action.

1 Repères

1.1 Quelques repères sémantiques et historiques

Plusieurs dates majeures marquent l'évolution historique des collectivités territoriales :

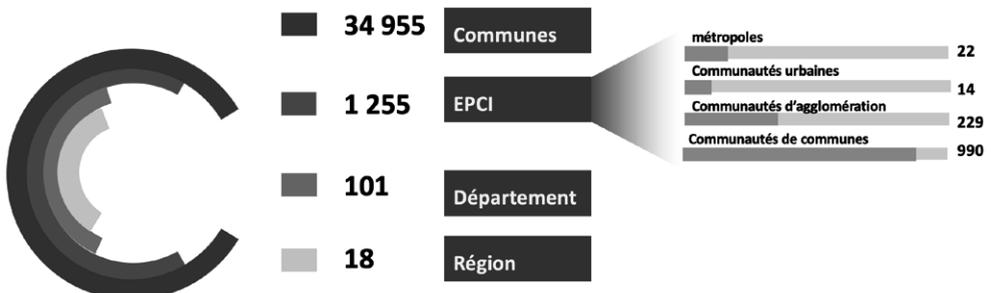
- les communes : le décret du 14 décembre 1789 de l'Assemblée constituante a acté la création de 44 000 municipalités, définies à partir des anciennes « paroisses », nommées communes en 1793. Au 1^{er} janvier 2022, on dénombre 34 955 communes, regroupées en 1 254 groupements à fiscalité propre (communautés de communes, d'agglomération, urbaines, métropoles) ;
- les départements : le décret du 22 décembre 1789 crée les départements, qui sont au nombre de 101 aujourd'hui ;
- les régions : les régions sont des collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982 (loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) ; la France en compte 18 maintenant.

Il est à noter que les communes, départements et régions sont des collectivités dites de droit commun.

Certaines collectivités sont dites à statut particulier, comme les villes de Paris, Marseille, Lyon, le département de la Corse ou la collectivité de Nouvelle-Calédonie, par exemple.

Enfin, les collectivités d'outre-mer, comme la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, ont chacune un statut propre, fixé par une loi organique.

Les termes « collectivités territoriales » ou « collectivités locales » sont aujourd'hui indifféremment utilisés.



Les collectivités françaises et leur répartition aujourd'hui (infographie : Hua Bel)

Identifier les domaines de compétences des collectivités territoriales

1.2 Rural et urbain

Le classement des communes selon la grille communale de densité de l'Insee permet une approche plus précise que la simple distinction entre rural et urbain pour les communes. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) peuvent aussi l'utiliser pour définir un zonage selon leur densité.

La grille communale de densité prend en compte non seulement la densité moyenne de la population (calculée selon la surface totale de la commune), mais aussi la concentration de la population. Elle définit trois niveaux, subdivisés en sept niveaux :

- les communes densément peuplées ;
- les communes de densité intermédiaire : les centres urbains intermédiaires, les ceintures urbaines, les petites villes ;
- les communes rurales : les bourgs ruraux, le rural à habitat dispersé, le rural à habitat très dispersé.

Il est à noter que les communes densément peuplées et les communes de densité intermédiaire sont appelées communes urbaines.

WEB

Grille communale de densité : <https://www.insee.fr/fr/information/6439600>

2 Les compétences comparées des collectivités

2.1 Les régions

Les régions disposent de compétences exclusives et de compétences partagées avec d'autres collectivités.

2.1.1 Les compétences exclusives

Pour certaines de ces compétences, le lien avec le changement climatique est direct, car elles incluent les questions énergétiques, mais nécessitent aussi de mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Il en va ainsi de la gestion des lycées, des transports non urbains ou de l'aménagement du territoire.

Pour d'autres compétences, le lien au changement climatique est moins direct, mais tout aussi important, car les actions mises en œuvre aident à structurer les choix économiques et les futurs métiers. C'est le cas de la gestion des fonds européens, du développement économique, de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'alternance.

2.1.2 Les compétences partagées

La région dispose également de compétences partagées avec d'autres collectivités, ce qui lui permet d'agir ou de sensibiliser dans divers domaines. Il s'agit par exemple de la culture, du tourisme et du sport.

2.2 Les départements

Les départements ont en charge la promotion des solidarités et de la cohésion territoriale, dont l'action sociale et la gestion des collèges. Ils participent à l'aménagement du territoire et des transports, dont les voiries départementales.